



Auxerre, le 19 août 2019.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<p><b>VENDANGES 2019 : L'YONNE RECRUTE !</b></p>
--

Le Conseil Départemental de l'Yonne s'engage aux côtés des vignerons et des bénéficiaires du RSA en permettant de conserver l'allocation RSA pour la saison 2019 des vendanges.

Ce dispositif vise à satisfaire à la fois les besoins de main d'œuvre de la filière viticole et permettre le cumul du RSA avec les revenus d'activité pour les bénéficiaires du RSA reprenant une activité professionnelle à l'occasion des vendanges

Les bénéficiaires du RSA peuvent contacter Pôle emploi pour trouver l'employeur vigneron. Pour bénéficier du dispositif, ils devront transmettre au Conseil Départemental les bulletins de salaires liés aux vendanges.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec Pôle Emploi, la CAF et la MSA.

**Contact Presse : Conseil Départemental - Direction Prévention Insertion 03 86 72 86 38**